



Evaluation du Contrat de ville Volet jeunesse (11-25 ans) Grand Chambéry

Rapport complet



EMPLOI



TERRITOIRES



ORGANISATIONS

Août - septembre 2022

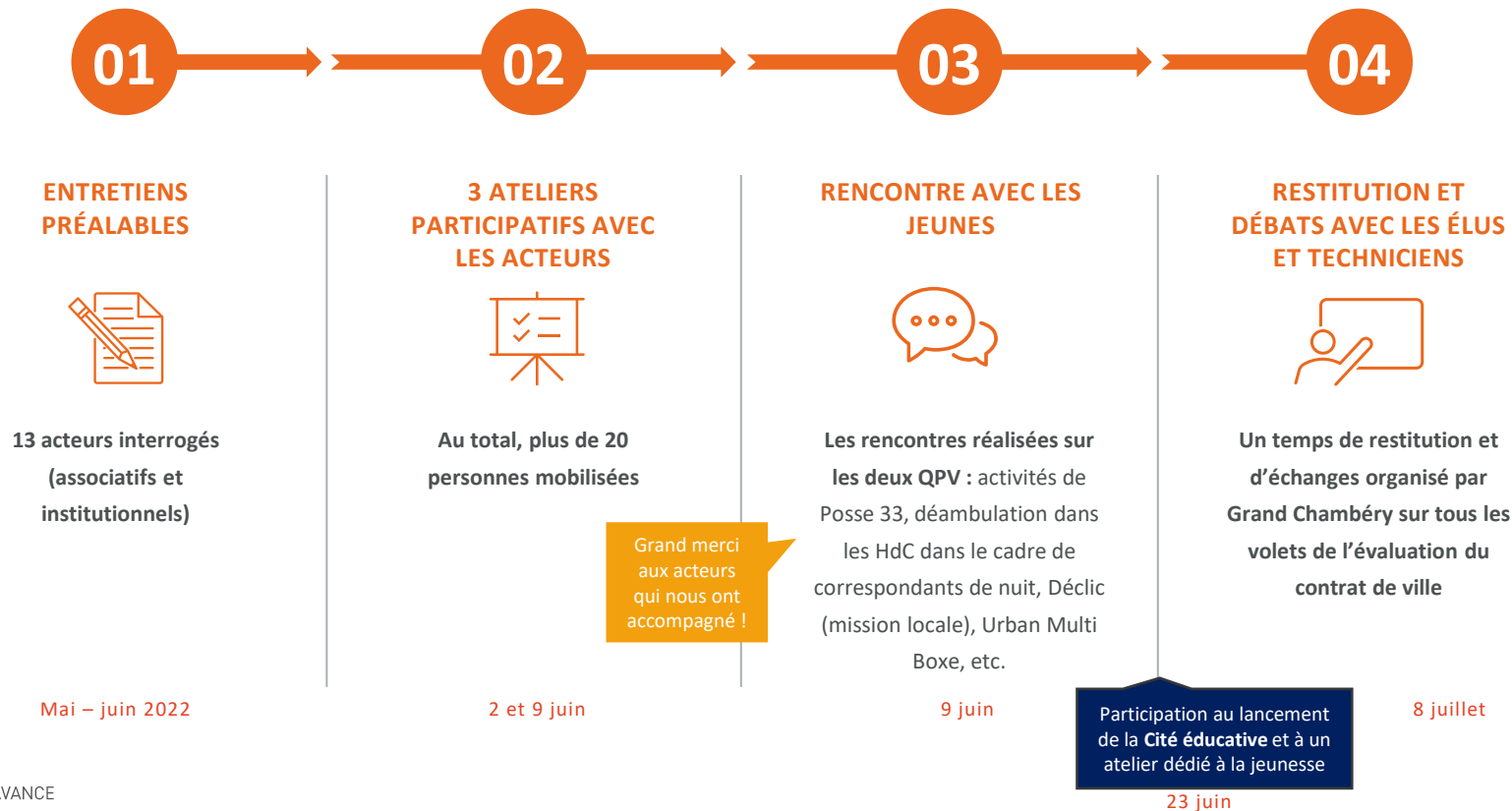
www.terredavance.com | Paris • Lyon • Toulouse | 01 55 35 38 40 | contact@terredavance.com

SOMMAIRE



Page 3	●	Méthodes d'évaluation
Page 6	●	Les données socioéconomiques des jeunes de QPV à Grand Chambéry
Page 11	●	Les actions et les financements du volet jeunesse du contrat de ville
Page 19	●	Les enjeux prioritaires de la jeunesse dans le contrat de ville
Page 31	●	Les propositions

MÉTHODES D'ÉVALUATION



LES ACTEURS INTERROGÉS EN ENTRETIENS PRÉALABLES

Structure	Personnes rencontrées
Département	Jamel Boucheham, responsable unité jeunesse au sein du service sports et jeunesse
Etat / Préfecture	Yann Briançon, délégué du préfet à la politique de la ville
Etat / DSDEN / SDEJ	Jacques Bonenfant, DSDEN de la Savoie Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports
Ville de Chambéry	Sylvain Colin, chef du service jeunesse et relations internationales Mohamed Souraan, actuel secrétaire général de la mairie de quartier des Hauts de Chambéry, ancien chef de projet politique de la ville
Pour les communes ayant un quartier en veille active	Jean-Claude Bernard, adjoint auprès du maire de Barberaz chargé des thématiques "école, jeunesse et culture" Olivier Genève, coordonnateur jeunesse au SICSAL
Observatoire de la pratique des jeunes portée par la SEAS	Rémy Cavalin, coordonnateur
SEAS (Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des 2 Savoie)	Raphaël Primet, directeur dispositif prévention Laurent PRAT, Chef de service éducatif, dispositif prévention Julia SORIN, cheffe de service Agence chantiers, dispositif prévention
CSAB (centre socioculturel et d'animation du Biollay)	Henri Loubat, coordonnateur jeunesse
Urban Multi Boxe	Nicolas Lauber, président
AQCV (pour Bellevue)	Thomas Fauvarque, coordinateur pôle jeunesse et développement local
Posse 33	Mohamed Slim, directeur
Régie + (dispositif des correspondants de nuit)	Rachid Aslaoui, directeur (à rencontrer en entretien individuel pour les Hauts-de-Chambéry)
Mission Locale Jeune du bassin chambérien	David Fauconet, directeur

La CAF s'est excusée pour une raison interne de changement de responsable attaché au territoire concerné

3 ATELIERS PARTICIPATIFS AVEC LES ACTEURS

Un atelier par territoire du contrat de ville a été organisé, réunissant au total plus de 20 personnes impliquées dans les actions jeunesse

2 JUIN

HAUTS-DE-CHAMBÉRY

14 participants

Mission locale, Prévention spécialisée, POSSE 33, DSDEN, AFEV, PRE, Clef Chantemerle, Maison de l'enfance Talweg, Maison de l'enfance Nivolet, Régie Plus, Mountain Riders, Grand Chambéry

2 JUIN

QUARTIERS VEILLE ACTIVE

8 participants

Mission Locale, SIVOM canton de Cognin, SICAMS, SICSAL, SIVU, Mairie Barberaz, Mairie Jacob-Bellecombette, Grand Chambéry

9 JUIN

BIOLLAY/BELLEVUE

5 participants

CSAB, AQCV, PRE, Mission locale, Grand Chambéry

Plusieurs acteurs intervenant sur les deux QPV (département, Sauvegarde, Régie+, etc.), la plupart de ces acteurs ont participé uniquement au premier atelier (HdC). L'atelier Biollay-Bellevue a ainsi focalisé les débats sur les questions spécifiques à ce quartier grâce entre autres de la présence des acteurs intervenant principalement sur ce quartier.

LES DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES **DES** **JEUNES DE QPV**

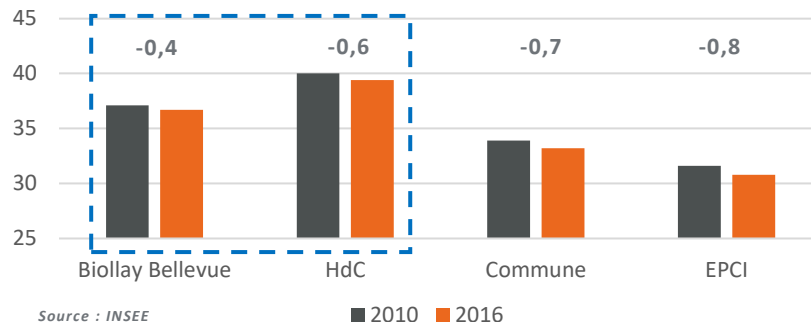


EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

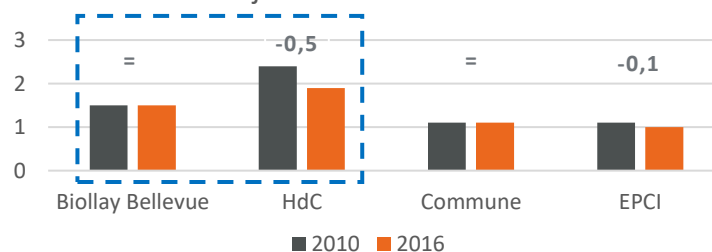
La population QPV plus jeune, une tendance stable sur la période

- Dans un territoire étant à l'équilibre entre une population jeune et une population âgée, sans surprise, **les QPV se distinguent** par une part plus importante de population âgée de moins de 25 ans
- Le quartier des Hauts de Chambéry présente une part de jeunes de moins de 25 ans dans la **tendance de ce qui peut être observé au niveau national** (env. 40% de moins de 25 ans), ainsi qu'un indice de jeunesse le plus élevé (1,9 en 2016). Le quartier de Biollay Bellevue est, quant à lui, moins marqué sur cet indicateur, bien qu'il demeure plus jeune que la commune ou l'EPCI
- **Les indicateurs ont peu varié** sur la période, soulignant une relative stabilité de la part des moins de 25 ans dans les différents territoires, même si une légère diminution est observable, mais celle-ci n'est pas significative
- *Cependant, le manque de données plus récentes ne permet pas d'affirmer une tendance sur la période du Contrat de Ville (2015-2022).*

Part des moins de 25 ans dans la population globale du territoire concerné



Indice de jeunesse selon les territoires

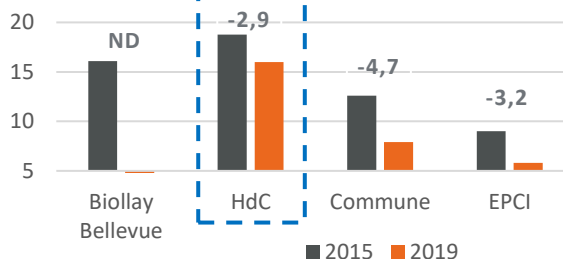


ORIENTATION SCOLAIRE

Un retard scolaire plus marqué et une orientation plus importante vers les filières professionnelles en QPV

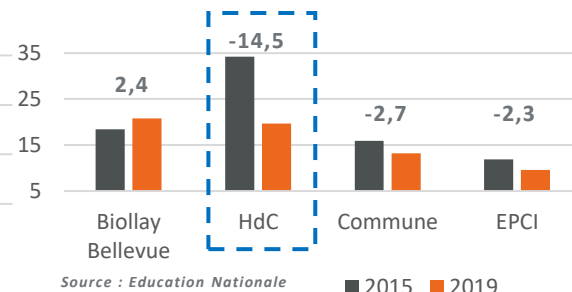
- Le **retard scolaire est plus élevé dans les QPV** que dans les territoires voisins, et surtout sur Hauts de Chambéry, que ce soit en 6^e ou en 3^e.
- Pour les HdC, l'**écart avec la commune** se creuse sur la période pour le retard scolaire à l'entrée en 6^e (différence avec la commune de 6,3 en 2015 contre 8,1 en 2019), alors qu'il se réduit pour le retard scolaire observée à l'entrée en 3^e (différence avec la commune de 18,3 en 2015 contre 6,5 en 2019).
- Les **choix d'orientation diffèrent fortement** entre HdC et le reste du territoire (données manquantes pour Biollay Bellevue) :
 - Près de 29% des élèves de HdC se sont orientés en 2019 vers la filière professionnelle contre seulement 14 % des élèves de la commune
 - Les orientations en filière générale sont de l'ordre de 43% à HdC contre 58% dans la commune

Retard scolaire à l'entrée en 6^e par territoire et évolution sur la période



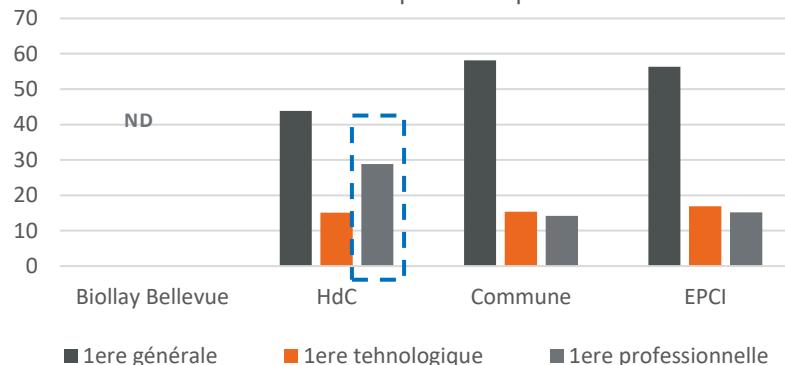
Source : Education Nationale

Retard scolaire à l'entrée en 3^e par territoire et évolution sur la période



Source : Education Nationale

Orientation deux ans après la 3^e par territoire en 2019



CHÔMAGE

Une demande d'emploi chez les moins de 26 ans relativement comparable entre les territoires

	Biollay Bellevue	Hauts de Chambéry	Commune	EPCI
Demande d'emploi en fin de mois catégories A, B et C	502	852	5 520	10 616
Evolution annuelle	-3,80%	-7,60%	-4,50%	-4,50%
Demande d'emploi en fin de mois de moins de 26 ans en catégories A, B et C	78	108	843	1570
Evolution annuelle	4,00%	-16,90%	-14,00%	15,7%
Part des moins de 26 ans dans la demande d'emploi en fin de mois pour les catégories A, B et C	15,54%	12,68%	15,27%	14,79%

Source : Pôle Emploi, données T3 2021

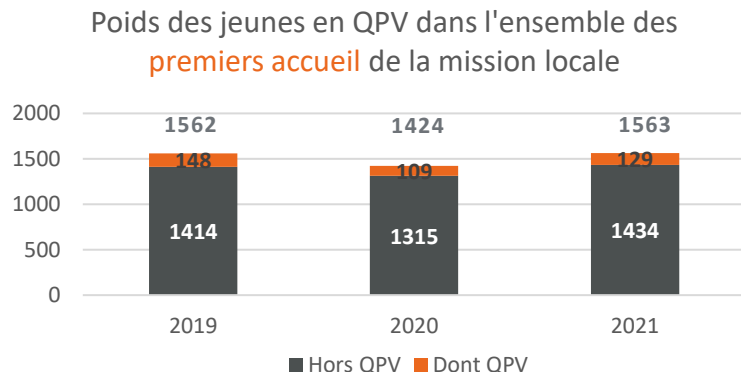
- Sur un an, on observe une diminution de la demande d'emploi en catégories A, B et C dans l'ensemble des territoires
- C'est dans le quartier HdC que cette diminution est la plus notable avec une baisse de 7,6%
- Concernant la demande d'emploi des moins de 26 ans en catégories A, B et C, la tendance observée sur un an est moins homogène, avec une augmentation à l'échelle de l'EPCI et dans le quartier de Biollay Bellevue et une diminution à l'échelle de la commune et dans le quartier HdC.
- La part de la demande d'emploi des moins de 26 ans dans l'ensemble de la demande d'emploi est comparable entre tous les territoires (autour de 15%) à l'exception de HdC où elle est de 12,5%

Nota bene

Les données de la demande d'emploi des jeunes est à analyser avec précaution, car elle ne reflète pas toujours la réalité de la situation de cette population. Pour apparaître dans cette statistique, il faut être inscrit à Pôle Emploi. Or, les jeunes sans emploi n'effectuent pas systématiquement cette démarche, notamment lorsque leur situation ne leur permet pas de prétendre l'aide au retour à l'emploi

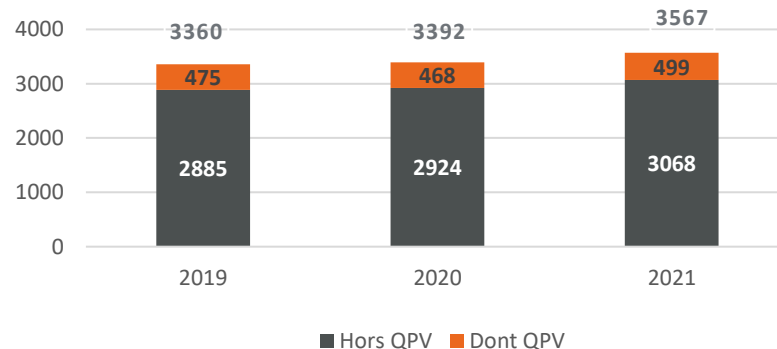
INSERTION PROFESSIONNELLE

De plus en plus de jeunes de QPV accompagnés par la mission locale



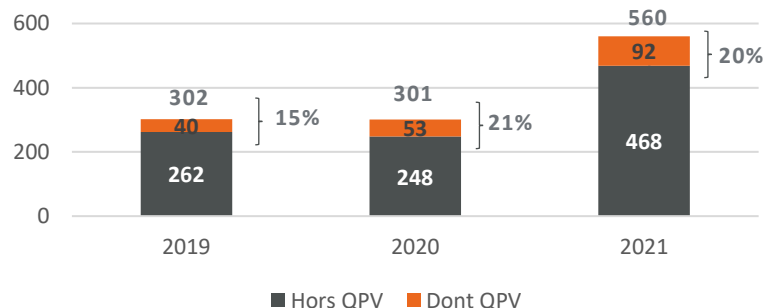
Source : I-Milo mission locale du bassin chambérien

Poids des jeunes en QPV dans le total des **jeunes accompagnés** par la mission locale



Source : I-Milo mission locale du bassin chambérien

Evolution de la part des jeunes en QPV accompagnés dans le **dispositif Garantie Jeunes**



Source : I-Milo mission locale du bassin chambérien

- La part des jeunes de QPV en **premier accueil** ainsi qu'en **accompagnement** demeure stable sur la période,
- Les premiers accueil des jeunes de QPV représentent entre **8% et 9% du total** des jeunes reçus dans ce cadre à la mission locale,
- Dans le même temps, les jeunes de QPV représentent 14% du total des jeunes accompagnés. Ainsi, le **taux de passage du premier accueil à l'accompagnement effectif par la mission locale** est plus important pour les jeunes de QPV que pour le reste de la population
- En parallèle, le nombre de jeunes de QPV qui sont suivis dans le cadre de la Garantie Jeunes (devenu Contrat d'Engagement Jeunes en 2022) est en **très forte progression**, passant de 40 à 92 jeunes accompagnés dans ce cadre sur la période. Cela représente **20% du total**.

LES ACTIONS **ET LES** FINANCEMENTS **DU VOLET** JEUNESSE **DU CONTRAT DE** VILLE

LE VOLET JEUNESSE DANS LE CONTRAT DE VILLE

La majorité des actions financées par les crédits spécifiques est inscrite dans le pilier cohésion sociale

- **Enjeu transversal** du contrat de ville, le volet jeunesse est inscrit dans tous les piliers. La majorité des actions jeunesse financées par les crédits spécifiques du contrat de ville est inscrite dans le **pilier cohésion sociale**.
- Un nombre important d'actions sont conduites en matière de **prévention de la délinquance (13 actions par an) et de sport-culture (7,4 actions par an)**.
- **A noter** : Il faudrait bien distinguer le fait que la cohésion sociale est le thème le plus porté par *les actions financées par les crédits spécifiques* du contrat de ville. En effet, de nombreuses actions sont portées sur d'autres thématiques, en dehors du financement de la programmation annuelle du contrat de ville (les Cités lab par exemple, financées en droit commun).

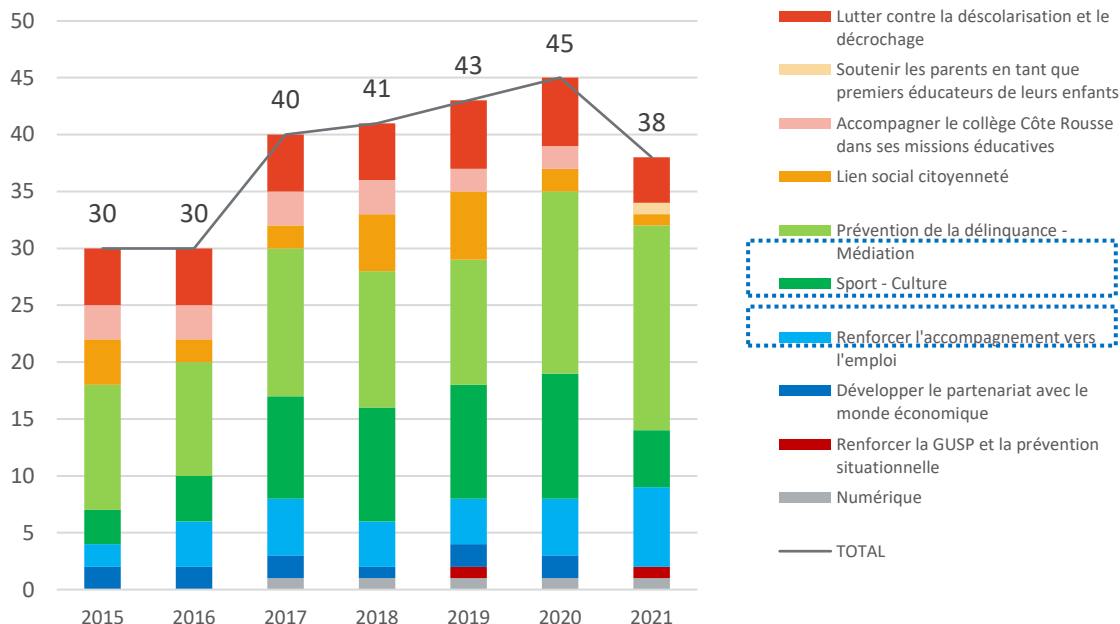
Pilier	Orientation stratégique	Nbr moyen d'actions / an
Cadre de vie	Développer l'offre de services et d'équipements, en particulier commerciaux	-
	Participer au désenclavement des quartiers	-
	Poursuivre le renouvellement urbain de l'habitat en favorisant la mixité sociale	-
	Renforcer la GUSP et la prévention situationnelle	0,3
Cohésion sociale	Accompagner le collège Côte Rousse dans ses missions éducatives	2,3
	Lien social citoyenneté	3,1
	Lutter contre la déscolarisation et le décrochage	5,1
	Prévention de la délinquance - Médiation	13
	Santé	-
	Soutenir les parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfants	0,1
	Sport - Culture	7,4
Emploi et développement économique	Développer le partenariat avec le monde économique	1,6
	Faciliter l'initiative économique des résidents des quartiers et dynamiser le tissu économique	-
	Renforcer les actions d'accompagnement individuel ou collectif vers l'emploi en direction des publics cibles	4,4
Enjeux transversaux	Numérique	0,7
	Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons	-
	Lutte contre la discrimination	-
	Mobilité	-

L'ÉVOLUTION DES ACTIONS JEUNESSE EN CDV

Le nombre d'actions financées a augmenté au cours du contrat de ville

- En moyenne, **38 actions jeunesse par an** sont financées par la programmation annuelle du contrat de ville.
- Il faudrait noter **une évolution relativement importante du nombre annuel d'actions** courant la période du contrat de ville. Plus particulièrement, une progression est significative concernant le **secteur du sport**.
- On observe également une augmentation du nombre d'actions dans la **prévention de la délinquance** à partir de 2020.
- La part des actions reconduites représentent selon les années, 77% à 83% des actions financées. **Le taux de reconduction des actions est ainsi relativement élevé** avec entre 7 et 10 nouvelles actions mises en place par an.

Evolution du nombre d'actions jeunesse financées par les crédits spécifiques du contrat de ville



51 PORTEURS DE PROJET

... dont la majorité composée des associations locales

- On recense 51 opérateurs (intervenant au moins une fois dans le contrat de ville entre 2015 et 2021) des actions financées par le contrat de ville.
- En excluant les structures publiques (collectivités territoriales, établissement scolaire), les centres sociaux ainsi que les maisons de l'enfance, **36 des 51 opérateurs (environ 70%) sont des structures associatives** et souvent de très petites structures.
- Cela signifie à la fois l'existence d'une **grande richesse du secteur associatif** intervenant auprès des jeunes, et en même temps la **nécessité de professionnalisation / structuration du milieu associatif** très diversifié et fonctionnant avec peu de moyens.

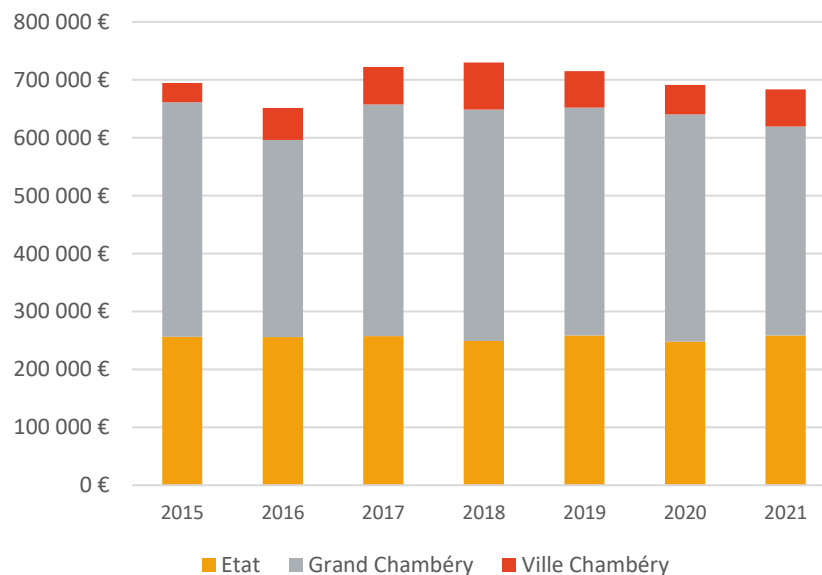
Centres sociaux	Collectivités	Etab. Scolaire	Maison de l'enfance	Associations
• AQCV Centre social • Centre social et culturel de Pugnet • Centre social et culturel des Combes • Centre Social et d'animation du Biollay	• Commune de Barby • Commune de Chambéry • Commune de Cognin • Commune de La Motte Servolex • SIVOM canton de Cognin • SIVU EJAV de la RAVOIRE	• Collège Côte Rousse	• Maison de l'Enfance de Chantemerle • Maison de l'Enfance du Biollay • Maison de l'enfance Les petits Bisserrains • ME Château du talweg	• Régie+ • Mission locale • Ecole de la 2^{ème} chance • Clubs de sport • Etc.
4 structures	6 structures	1 structure	4 structures	36 structures

FINANCEMENTS DU VOLET JEUNESSE - 1

La mobilisation de crédits spécifiques demeure stable

- La **somme des crédits spécifiques des trois financeurs principaux (Etat, Grand Chambéry, Ville de Chambéry)** concernant le volet jeunesse est stable tout au long de la période du contrat de ville. Elle s'établit autour de 700k euros par an.
- La **mobilisation du droit commun** est difficilement mesurable, faute de données fiables. Néanmoins, nous pouvons citer les grands financeurs au titre du droit commun, notamment l'Etat, la Ville de Chambéry, le Département (10 à 20k € par an dans le cadre de la CTS) et la CAF (allocations familles, soutien associatif, etc.).
- Par ailleurs, en 2020, l'Etat et Grand Chambéry a investi au total 200k € au titre de la **dotation spécifique en lien avec la crise sanitaire**. Si cet investissement non négligeable a permis d'amorcer ou de renforcer les actions en direction des jeunes fragilisés par le contexte de la crise, la continuité de ces financements « contextuels » reste un enjeu fort dans la mesure où la crise n'est pas encore finie et ses conséquences sur les jeunes restent importantes.

Somme de crédits spécifiques accordés par trois principaux financeurs



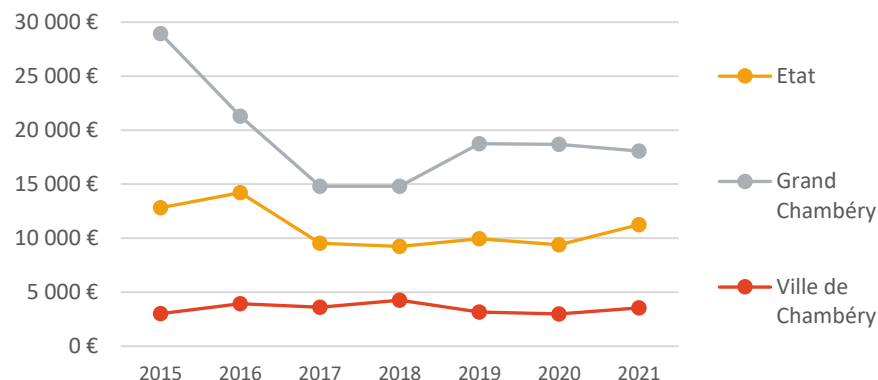
FINANCEMENTS DU VOLET JEUNESSE - 2

Le montant de financement par action est limité et en diminution

Mode de calcul :
(somme de crédits
spécifiques accordés par an
par financeur) / (nombre
d'actions financées par an par
financeur).

- Le **montant de crédits spécifiques accordé par action** est en légère diminution (ce qui est logique puisque la somme de crédits spécifiques reste stable sur les années du contrat de ville tandis que le nombre d'actions financées a augmenté). Les crédits spécifiques de Grand Chambéry se caractérisent plus particulièrement par cette diminution : ainsi l'écart du financement s'élève à environ 10k euros entre 2015 et 2021.
- Entre 2015 et 2021, la **moyenne annuelle du financement par action** (concernant uniquement les crédits spécifiques) s'élève à environ 11 k€ pour l'Etat, 20k€ pour Grand Chambéry et 3,5k€ pour la Ville de Chambéry.
- Il faudrait cependant nuancer ces données. En effet, comme nous le verrons à la page suivante, une partie importante des crédits spécifiques est mobilisée pour deux actions : DIRET et correspondants de nuit. En les déduisant, le financement moyen annuel par action pour les autres actions serait réduite.

Financement spécifique – moyenne par action (des trois financeurs)



La moyenne annuelle des financements spécifiques par action et par financeur (entre 2015 et 2021)

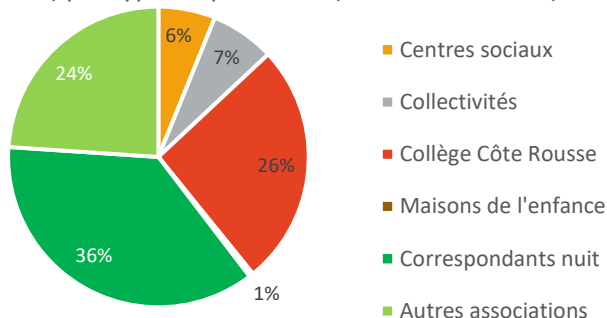
Etat	Agglo	Chambéry
10 913€	19 328€	3 501€

FINANCEMENTS DU VOLET JEUNESSE - 3

Une concentration des financements spécifiques sur les correspondants de nuit et le DIRED

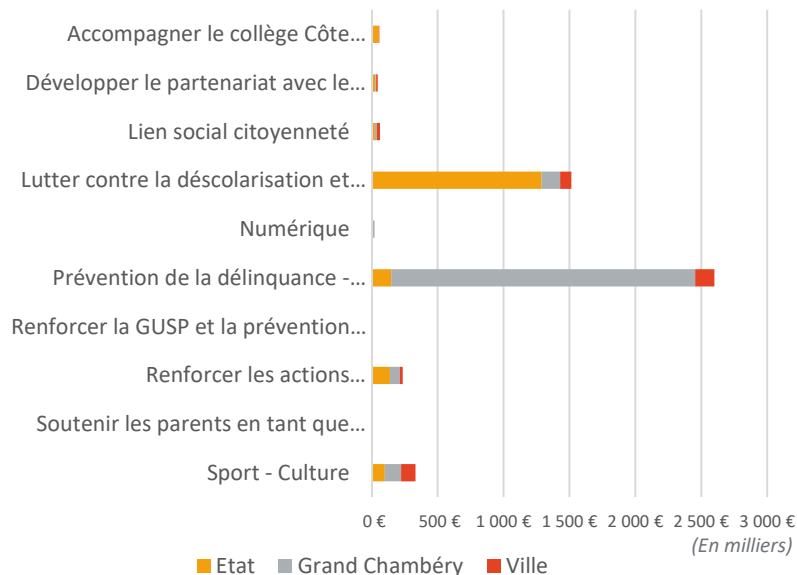
- L'action **Correspondants de nuit** portée par Régie+ mobilise 36% des financements spécifiques (Etat, agglo, ville) dédiés à la jeunesse, soit la mobilisation la plus importante parmi les opérateurs. En effet, cette action est déployée à l'ensemble des quartiers (QPV et QVA). De plus, son déploiement est étendu aux jours depuis la crise sanitaire. Action phare de lutte contre la délinquance, elle emploie ainsi un nombre conséquent de personnes (une vingtaine), ce qui explique le montant important de financements.
- 26% des financements spécifiques sont mobilisés pour les actions portées par le Collège Côte Rousse dont la majeure partie (97%) est versée au titre du **DIRED**.
- **Seulement 24% des financements de crédits spécifiques** sont attribués aux 35 autres associations.

Répartition des crédits spécifiques (Etat, agglo, ville) par type d'opérateurs (cumul 2015-2021)



Le financement de DIRED couvre en grande partie par l'Etat, et celui de correspondants de nuit par Grand Chambéry.

Crédits spécifiques (Etat, agglo, ville) par orientation stratégique (cumul 2015-2021)

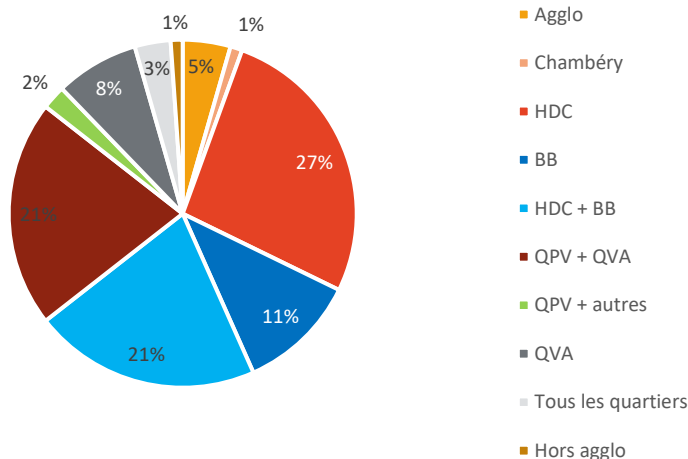


DONNÉES SUR LES BÉNÉFICIAIRES

Les actions concentrées sur les QPV, mais la répartition F/H équilibrée

- **59% des actions financées sont menées uniquement sur un ou deux quartiers QPV.** La part des actions menées sur les QVA est limitée : 8% des actions sont menées uniquement sur un ou plusieurs QVA, 21% des actions sont portées sur un ou deux QPV et un ou plusieurs QVA et 3% des actions menées sur tous les quartiers concernés par la PDV.

Lieu de réalisation des actions (cumul 2015-2021)

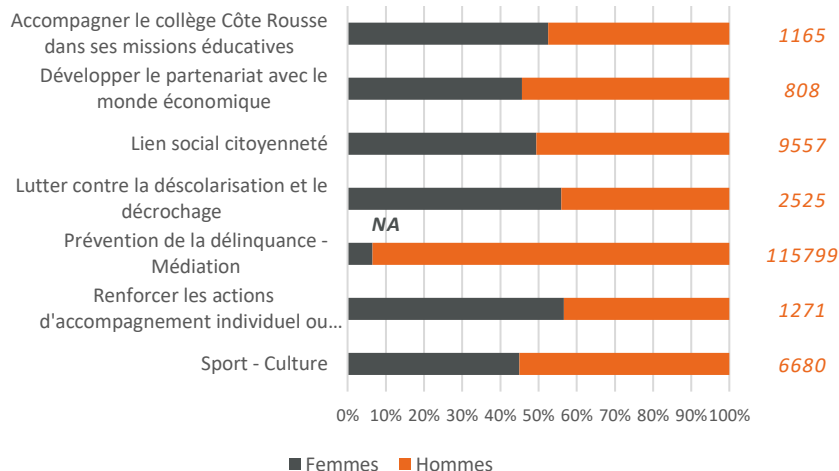


- La **répartition F/H des bénéficiaires est équilibrée** pour la plupart des actions menées (à noter cependant que les données ne sont pas disponibles pour toutes les actions financées).
- Correspondants de nuit (> prévention de la délinquance) est la seule action caractérisée par un déséquilibre de genre, 94% des bénéficiaires étant hommes.

Répartition F/H des bénéficiaires

(cumul 2015-2021)

Total nbr de bénéficiaires



LES ENJEUX PRIORITAIRES DE LA JEUNESSE DANS LE CONTRAT DE VILLE



7 ENJEUX IDENTIFIÉS

Trois ateliers ont été organisés avec les acteurs pour identifier les enjeux prioritaires et des propositions. Les éléments suivants sont les enjeux identifiés comme étant particulièrement importants à traiter dans le cadre du contrat de ville.

1. Des problématiques nécessitant un accompagnement renforcé
2. Des problématiques autour de l'insertion socioprofessionnelle
3. Les enjeux de construction d'un parcours d'accompagnement
4. Un besoin fortement exprimé d'innover les modes de financements
5. Une forte attente pour améliorer la coordination et le pilotage
6. Les inégalités entre quartiers
7. Implication et engagement des jeunes

I. DES PROBLÉMATIQUES NÉCESSITANT UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

1. Enferment et isolement : problématique accentuée depuis la crise sanitaire

- **L'enfermement et l'isolement** des jeunes est un phénomène qui s'observe de plus en plus et est accéléré par la crise sanitaire. Cela concerne tant les adolescents (17-20 ans) que les plus jeunes (9-11 ans). Les familles, et en particulier les familles monoparentales se sentent le plus souvent démunies pour agir face à cette situation et sollicitent de plus en plus les structures.
- On observe plus globalement qu'une **habitude de ne pas sortir de chez soi** est installée durant la crise. Les acteurs ont ainsi du mal, plus qu'avant la crise, à mobiliser les jeunes autour des actions proposées.

2. La montée de délinquance, notamment de délinquance « précoce »

- Les acteurs alertent la **croissance du trafic et de la consommation à risque**, notamment sur les Hauts-de-Chambéry.
- De nombreux acteurs signalent que **de plus en plus de collégiens** commettent les actes de délinquance suffisamment graves et qui sont souvent délaissés par les parents. Si l'intervention auprès des parents est essentielle et que de nombreuses actions existent en matière de la parentalité, les acteurs signalent la difficulté de toucher les parents des jeunes à l'origine de la délinquance.

3. La difficulté de toucher les filles / femmes de quartiers

- **Les filles sont peu présentes dans l'espace public** et dans des structures d'accompagnement. Cette question doit davantage être travaillée en facilitant la participation des filles dans des activités et en développant des accompagnements spécifiques qui permettent de travailler sur des sujets qui les concernent plus particulièrement et avec des modalités d'animation adaptée.

L'impact de la crise sanitaire : des difficultés « accentuées »

- Il est difficile de faire aujourd'hui le bilan des impacts de la crise. En effet, les difficultés vécues par certains jeunes relèvent le plus souvent des facteurs multiples (relations familiales, l'école,...) et nous ne pouvons les expliquer par le seul contexte de la crise.
- Cependant l'impact de la crise est réel et a du toucher le plus sévèrement **les jeunes qui étaient déjà en situation de fragilité**.
- Par ailleurs, **il serait tort de penser que ces impacts sur les jeunes sont ponctuels** puisque la crise peut avoir influencé l'état mental et la capacité relationnelle de ces jeunes. Il serait nécessaire de mettre en œuvre un accompagnement adapté et dans la durée.

II. INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

1. De plus en plus de jeunes souhaitent entrer dans le monde professionnel à un âge précoce

- De plus en plus de jeunes de **16-18 ans déscolarisés** souhaitent intégrer dans le monde professionnel (et ne voient pas l'intérêt de continuer les études). Ces jeunes ont davantage besoin d'être accompagnés pour acquérir les codes et le savoir-être pour réussir l'insertion professionnelle. Les actions pédagogiques existent (ex. chantiers éducatifs de la mission locale) et peuvent être renforcées.
- Par ailleurs, les structures de proximité reçoivent de plus en plus de **demandes de stage et d'alternance** (à titre d'exemple, POSSE 33 a accueilli plus de 50 stagiaires sur une année sur plus de centaines de demandes). Pour beaucoup des structures de proximité, il est difficile d'accepter autant de demandes faute de moyens de recrutement.
- **L'image dévalorisante de certaines structures d'insertion** telles que l'Ecole de la Deuxième Chance (perçue comme une école pour les « handicapés » ou pour les réfugiés par certains jeunes) empêche les jeunes de les fréquenter bien qu'ils peuvent en avoir besoin.

2. La nécessité d'un travail d'orientation des jeunes vers les métiers divers

- Un travail pour mieux faire connaître la **diversité de métiers** existants serait important pour faire sortir les jeunes de ce qu'ils connaissent déjà. En effet, le fait que les associations de proximité reçoivent autant de demandes de stage ou d'alternance montre très justement la **mobilité limitée** des jeunes qui ne cherchent pas le travail en dehors de leur quartier.
- Une attention particulière peut être portée sur **les filles** (un travail en cours par la mission locale et la Sauvegarde) qui sont généralement moins souvent demandeuses d'accompagnement vers l'insertion professionnelle.
- **Les outils** existants de la recherche de stage (type plateforme PASS) ne sont pas suffisamment adaptés pour que les jeunes puissent s'en servir. Ces outils doivent davantage être intégrés dans une démarche plus globale de l'insertion (la mise en relation avec les entreprises, l'accompagnement social, la formation,...).

Lors des interviews,
les jeunes ont dit
qu'ils souhaitent
devenir... : maçon,
livreur, chauffeur,
comptable,
musicien,...

*Source : interviews avec
des jeunes*

3. L'accès au travail reste un enjeu primordial

- La **discrimination au recrutement** est toujours présente, pénalisant les jeunes de quartiers.
- Les acteurs observent également les jeunes de plus en plus **repliés sur eux-mêmes**. La méfiance aux institutions les éloigne des services d'insertion.

III. VERS UN « PARCOURS » D'ACCOMPAGNEMENT

La notion de parcours renvoie d'une part à la complémentarité des accompagnements permettant de répondre aux besoins spécifiques de chacun, et d'autre part, à la continuité de prise en charge, ce qui favorisera l'efficacité des interventions réalisées.

1. Un souhait unanime de conforter la logique de « parcours » pour accompagner les jeunes dans tous les âges, et de manière coordonnée

- Faute de coordination et de concertation, les acteurs ont du mal à établir une **réelle passerelle entre les services** proposés. Cette passerelle est davantage à renforcer entre différents accompagnements proposés par tranche d'âges (petite enfance / enfance / jeunesse / jeunes adultes).
- Le **lien avec l'éducation nationale** est aujourd'hui faible. Le PRE (programme de réussite éducative) était peu repéré jusqu'à présent dans le réseau d'acteurs de la jeunesse. Un travail en cours dans le cadre de **la cité éducative**.
- Le renforcement des **réseaux des parents** est particulièrement important et fait partie des faiblesses du territoire. De nombreuses familles isolées existent. En QPV, en particulier, peu d'équipements existent pour accueillir les familles hormis les centres sociaux.
- La complémentarité et les passerelles doivent également être assurées entre **les services publics (France Service, pôle santé,...)** et **le tissu associatif** qui répondent chacun à des besoins différents des publics.

2. L'absence d'un espace dédié à la jeunesse perçue comme un réel frein pour accompagner les jeunes d'une manière concertée

- La fermeture de l'espace collégien, corrélée avec celle des centres sociaux, est fortement regrettée par les acteurs. Aujourd'hui, il manque sur le territoire un **espace librement ouvert** aux jeunes et à leurs divers projets. Pour favoriser l'appropriation, ces espaces peuvent être conçus avec une **spécification** notamment par tranche d'âge.
- Les acteurs s'accordent ainsi sur la nécessité de (re)créer un lieu dont le « **contenu** » **peut être co-construit** au fur et à mesure avec les jeunes (sans cahier des charges préalable). Ce type d'espace est également **un lieu ressource pour les acteurs** de la jeunesse et contribuerait à une meilleure coordination entre les acteurs.
- Il serait cependant nécessaire d'être vigilant par rapport aux usages de ces espaces pour qu'ils soient ouverts et **réellement accessibles** à tous les jeunes.

Le besoin également de **dépasser la logique de concurrence** entre les acteurs en établissant une meilleure complémentarité et articulation entre les offres proposées

Source : Discussions en ateliers du lancement de la Cité éducative



PAROLE DES JEUNES 1

Une forte attente pour avoir plus d'animations

- ✓ Les structures existantes sur les quartiers sont bien identifiées par les jeunes (anciens et actuels centres sociaux, Posse 33, la Sauvegarde, Régie+, ludothèque, Café Biollay, maison de l'enfance,...)
- ✓ Des jeunes trouvent qu'il n'y a pas assez de places dans les animations existantes aujourd'hui
- ✓ Fermeture regrettée des centres sociaux et d'autres petites associations sur les HdC
- ✓ Ils regrettent également l'arrêt de quelques événements (dans le contexte de la crise sanitaire)

Des jeunes exprimaient leur sentiment de ne pas avoir assez d'animations sur leur quartier...

« Il n'y a rien » (HdC)

« Il n'y a pas (ou plus assez) d'associations » (HdC)

« Avant le Covid le quartier bougeait plus. Il manque de la vivance. Il y avait plus de peps [avant] » (BB)

« J'ai le sentiment qu'il y a beaucoup de nouvelles personnes et que des gens sont partis [ceux qui mettaient un peu d'ambiance]. » (BB)

« J'ai souvent participé aux activités du Centre Social : soirées cinéma, bowling, etc. Avant il y avait les fêtes de quartier. Aujourd'hui il manque d'ambiance. » (BB)

... et leur souhait d'avoir plus de places dans les activités existantes et de nouvelles offres

« Il n'y a rien » (HdC)

« Il faut plus d'animations comme les animations proposées par Posse 33 » (HdC)

« Je voulais participer à une animation de Posse 33 mais il n'y avait plus de place » (HdC)

« Avant il y avait un lieu d'accueil (centre social), ils proposaient les séjours et les voyages... il est fermé maintenant » (HdC)

En effet, les acteurs expliquent que les actions existantes sont nombreuses mais ne sont pas perçues comme **étant accessibles** : la question de **tarifs** – les tarifs sont réduits pour les habitants de la PDV mais restent une dépense non basique pour les familles... ; le manque de **places**. Ce qui renforce le sentiment de ne rien avoir sur la jeunesse autant chez les habitants que chez certains acteurs.

*Source :
Discussions en
ateliers du
lancement de la
Cité éducative*

IV. LES MODES DE FINANCEMENTS

1. La pérennisation des emplois associatifs : un enjeu majeur pour maintenir l'activité

- Les associations sont confrontées à des **difficultés à maintenir l'emploi** avec la fin des contrats aidés notamment, qui couvraient une part importante de l'emploi associatif.
- Faute de moyens de recrutement, les associatifs ne peuvent pas garder les jeunes formés en stage en les passant vers un emploi durable. La question se pose ainsi sur la **pérennisation de l'emploi** et surtout **des compétences**.

2. La logique d'appel à projet peu adaptée pour faciliter la co-construction des projets

- Le **mode de financements de l'appel à projet annuel** ne favorise pas le développement des actions à long terme. Non seulement qu'il est chronophage en terme de démarche administrative (nécessaire chaque année), il n'incite pas la co-construction de projets communs avec différents acteurs/ habitants avec les délais courts de dépôt de demande de financement (le travail collaboratif en amont de définition d'un projet collectif peut prendre plusieurs mois).
- Néanmoins, le mode de financement est en train de se diversifier. La **subvention pluriannuelle** pour la cité éducative est par exemple vue comme étant mieux adaptée pour monter des projets collaboratifs et participatifs.
- On constate notamment le **manque de transversalité entre différents financements** (en termes de priorités de financement et de démarches administratives et calendaires). Une **coordination institutionnelle entre financeurs** devrait davantage être développée (sur les orientations stratégiques et politiques) sous forme par exemple d'un comité des financeurs, en privilégiant une approche par thématique et une approche territoriale.

V. COORDINATION ET PILOTAGE

1. Construire un cadre / un outil favorisant la coordination avec un pilotage institutionnel bien identifié

- **Peu de visibilité et lisibilité** aujourd'hui sur les dispositifs existants en matière de la jeunesse : conseil départemental, Ville de Chambéry, Grand Chambéry, services déconcentrés, associations nationales, associations locales, etc. Difficulté à comprendre « qui fait quoi » dans ce champ, à la fois dans le maillage institutionnel et le tissu associatif.
- La coordination devrait également favoriser le **travail en transversalité** sur des sujets tels que la discrimination, l'égalité femmes-hommes, etc. Ce sont des sujets qui touchent presque toutes les actions de la jeunesse et qui seraient mieux traités si les acteurs puissent se coordonner et collaborer.
- Le **portage institutionnel** serait attendu, à la fois pour faciliter la coordination et la lisibilité des actions et l'outillage des acteurs (ex. communications, annuaires partagés,...).
- **Grand Chambéry** serait particulièrement bien placé pour favoriser la lisibilité de diverses actions portées à différents territoires au sein de l'agglomération et pour faire la connexion entre différents acteurs et l'écosystème autour de la jeunesse.

2. Données et indicateurs

- **L'absence de données pertinentes sur les quartiers** pour réaliser une analyse d'évolution des quartiers : les données INSEE ne sont pas assez souvent actualisées sur les QPV. De plus, avec les opérations de relogement, les populations initialement issues des QPV n'y seront plus. Le périmètre de la géographie prioritaire défini tel qu'il est aujourd'hui serait moins pertinent. En conséquence, la disponibilité des données devrait être revue pour faire correspondre à un périmètre d'étude qui aurait un sens pour montrer l'évolution socioéconomique des publics concernés.
- **Certains indicateurs** ne sont pas cohérents avec la réalité du terrain. Par exemple, l'objectif de toucher autant des femmes que des hommes s'avère parfois difficile à atteindre (ex. pour les actions vacances, il est plus difficile de mobiliser les filles faute d'animatrices féminines – à noter aussi qu'il y a déjà une difficulté de recrutement des animateurs qu'ils soient homme ou femme). Il serait plus pertinent de définir les indicateurs avec les acteurs de terrain, et non pas leur imposer d'une manière descendante par l'Etat, pour qu'ils soient réalistes et adaptés au terrain pour produire progressivement des changements.

VI. DISPARITÉS TERRITORIALES

1. En QVA...

- **Très peu de moyens** sont dédiés à la jeunesse : l'absence d'un animateur sur plusieurs communes de QVA ou d'un responsable jeunesse à temps plein (souvent en charge de plusieurs services) avec un fort enjeu de recrutement de jeunes animateurs
- Les acteurs se sentent **isolés de l'écosystème** des acteurs de la jeunesse : manque de vision sur les actions existantes en dehors de leurs propres territoires. Ainsi, des événements d'échange entre les acteurs (QVA et QPV, voire plus largement) est fortement demandée.
- Les acteurs signalent la difficulté de construire les actions à l'échelle du **périmètre des QVA** : certains QVA sont trop petit pour élaborer une action dédiée. Le périmètre de QVA devrait par ailleurs revu (et non sur la base uniquement de revenu, mais en prenant en compte différents variables) pour qu'il puisse inclure les populations les plus en difficulté.
- **L'ambition politique** à réinterroger : la volonté politique est perçue comme étant peu affirmative dans l'ensemble, au regard des moyens investis sur la jeunesse. Les acteurs perçoivent un décalage entre les priorités politiques et les besoins de terrain en matière de la jeunesse.

2. Quartier Biollay-Bellevue

- Bien que la précarité de la population soit importante, le quartier Biollay-Bellevue n'a pas bénéficié du renouvellement urbain (une étude en cours) et par conséquent, **moins de moyens sont mobilisés** sur ce quartier contrairement à Hauts de Chambéry.
- Les acteurs aperçoivent **le manque d'animations et de services** (services de soin, accompagnement des familles sauf les centres sociaux,...) sur ce quartier.



PAROLE DES JEUNES 2

Les jeunes connaissent bien leur quartier, mais en ont construit une vision personnelle qui diffère

Hauts de Chambéry

- ✓ **En positif** : beau, City foot, nouveaux aménagements, agréable, il y a de l'espace, dessins muraux
- ✓ **En négatif** : manque d'éclairage de nuit, « il n'y a rien à faire », manque de transport (mini bus), manque de nouveauté, manque de lieux pour se retrouver, de loisir accessibles (grande piscine, cinéma plein air,...)

« Quartier agréable, il y a de l'ambiance, les montagnes,... »

« Le quartier est de plus en plus beau, mais les loyers sont de plus en plus élevés »

« Je viens pas souvent ici (HdC), mes parents sont pas ouverts d'esprit. Ils ont peur que je sois kidnappée »

« Il manque de nouveauté dans le quartier. Il y a des commerces qui sont là depuis des années et qui n'ont jamais changé. Il n'y pas d'évolutions dans ce quartier mais peut-être qu'on les voit pas »

« Il manque d'endroit pour se retrouver entre amis (en plein air ou couvert) »

« La ville s'est améliorée (= aménagements, fresque,...) sans améliorer (commerces, magasins,...) »

Biollay-Bellevue

- ✓ **En positif** : agréable, parcs à proximité, bus,...
- ✓ **En négatif** : « il n'y a pas grand-chose », moins animé qu'à HdC, manque de commerces et d'animations

« C'est bien mais d'un côté c'est fanant. Y a pas grand-chose sur le quartier. Il ont fermé l'autoécole, la boucherie, le lavomatique, la boulangerie (il en reste une seule). »

« C'est plutôt agréable [comme endroit]. Il y a le bus qui passe tout les 10 minutes. Il y a des parcs à proximité. »

« On peut facilement en sortir, il y a des forêts et des parcs pas loin. »

« Il y a qu'un seul ALDI. Une superette de plus ça serait pas mal »



PAROLE DES JEUNES 3

Un attachement au quartier ou à la ville

- ✓ Un **attachement fort au quartier** (ou à la ville) : la proximité avec des amis et des familles, les montagnes,...
- ✓ Le **souhait de partir** du quartier / de la ville : pour découvrir autre chose, pour trouver des services plus diversifiés, pour suivre des formations à Grenoble ou à Lyon, pour travailler en Suisse,...

Un attachement au quartier

« J'aimerais rester à Chambéry. J'aime mon environnement, des amis, ma famille... » (HdC)

« Il n'y a rien qui me dérange, j'aime bien ce quartier » (HdC)

Une mobilité pendant le temps libre

« Je vais partout. Grenoble, Lyon, Chambéry (centre-ville)... » (HdC)

« Il y a 3 stades, donc on peut jouer au foot. Sinon je bouge en ville ou vais à Lyon. Je vois aussi mes grands parents. » (BB)

« Je ne vais pas souvent en centre-ville de Chambéry car c'est trop cher (ex. cinéma) » (HdC)

Et plus tard dans la vie...

« Il manque de formations à Chambéry (diversité de choix en filières). Il faut aller dans des grandes villes. S'il y a une navette aller-retour, ce serait bien » (HdC)

« Si je peux bouger je bougerais franchement. Il faut essayer de voir ce qu'il y a ailleurs. Ma famille elle est là, après je suis bien à Chambé, je pourrais rester-là. Pourquoi pas revenir plus tard, mais pas au Biollay » (BB)

« Idéalement j'aimerais partir de Chambéry. Parce qu'il n'y a pas assez de choses. Par exemple je suis végétarien et pour moi c'est compliqué, il n'y a pas grand-chose dans le quartier. J'aimerais quelque chose de plus grand, Grenoble ou Lyon. » (BB)

VII. IMPLICATION ET ENGAGEMENT DES JEUNES

L'implication des jeunes : une nécessité primordiale pour la réussite des projets

- L'implication des jeunes est primordiale pour que les projets soient réellement appropriés par les jeunes eux-mêmes
- Les acteurs sont confrontés aujourd'hui à la difficulté de mobiliser les jeunes dans des projets. Des équipements comme La Dynamos répondent bien aux besoins de certains jeunes mais la capacité de toucher une diversité des jeunes reste un défi.
- Les pratiques et les préoccupations des jeunes évoluent rapidement. « Comment intéresser les jeunes ? » est une question que les acteurs se posent constamment...



Des jeunes ont exprimé leur intérêt pour participer à la vie du quartier. Toutefois, les jeunes peinent à voir comment ils peuvent agir dessus et le transformer

« J'aimerais donner mon avis. Se mettre d'accord et faire quelques chose [de nos idées]. Ca serait intéressant d'avoir des temps d'échange, dans le centre Déclic pourquoi pas ? » (BB)

« On peut organiser une vote sur les réseaux sociaux (pour recueillir l'avis des jeunes autour des animations souhaitées) » (HdC)

L'engagement des jeunes étrangers et la question de titre de séjour

Certains jeunes (mineurs) étrangers n'ayant pas de titre de séjours éligible ne peuvent pas s'engager dans le service civique. Les associations peinent à leur proposer une solution alternative pour les aider à trouver d'autres dispositifs d'engagement...

LES PROPOSITIONS



Enjeux

Actions

En bleu, les propositions issues des ateliers lors du lancement de la **Cité éducative**

Des problématiques nécessitant un accompagnement renforcé

1. L'action d' « aller vers » doit être poursuivie.
2. Une intervention axée sur la santé avec une dimension psychologique est à davantage développer pour lutter contre les incivilités et pour accompagner les jeunes en situation d'enfermement (développer des formations sur cet aspect ?)
3. L'intervention auprès des jeunes doit être articulée avec l'accompagnement des familles et en particulier des familles monoparentales et doit être travaillée avec l'éducation nationale
4. Développer les actions à long terme pour les femmes sur les questions d'isolement, d'insertion socioprofessionnelle, de sexualité,...)
5. Renforcer la présence sur le terrain, aller vers les publics

Des problématiques autour de l'insertion socioprofessionnelle

1. Elargir les périmètre des chantiers d'insertion au-delà des QPV pour travailler sur les problématiques d'insertion des jeunes de façon plus globale
2. Conforter les Déclics comme lieu de ressource pour l'orientation des jeunes vers le monde professionnel
3. Proposer une plateforme numérique de recherche de stage à l'échelle de Grand Chambéry pour mettre en lien les jeunes et les entreprises engagées (projet en cours d'étude au niveau de Grand Chambéry)

Renforcement et diversification de l'offre et son accès

1. S'inspirer de ce qui existait, revenir au niveau d'offre d'il y a 5 ans pour ensuite innover
2. Organiser une fête de la culture
3. Revoir les tarifications pour faciliter l'accès à l'offre
4. Renforcer les lieux ressources dans les quartiers (activités sportives, culturelles, numériques)
5. Travailler la mobilité pour sortir du quartier (accompagnants, appui sur les transports publics)
6. Développer la pratique sportive mixte à l'école
7. Accepter des créneaux non mixtes dans les lieux dédiés aux jeunes, comme étape vers la mixité
8. Monter un projet de résidence artistique au Scarabée
9. Développer les actions éducatives autour des projets de rénovation urbaine

Enjeux	Actions
Les enjeux de construction d'un parcours d'accompagnement	1. Renforcer la complémentarité et les passerelles entre différents dispositifs, y compris les services publics et l'éducation nationale pour une accompagnement global. Penser à des parcours de formation inter-institutionnels et interprofessionnels 2. Impliquer les parents, développer davantage les actions de parentalité sur tous les QPV voire QVA, en lien avec l'éducation nationale et le PRE 3. Regrouper les services enfance et jeunesse 4. Créer un espace dédié aux jeunes et qui servira également comme lieu ressources pour les acteurs pour favoriser la coordination et les passerelles. Créer des lieux passerelles entre primaire et secondaire, comme l'espace collégiens 5. A Biollay-Bellevue, profiter des locaux vacants pour mettre en place des espaces pour les jeunes (par une modalité souple qui peut être temporaire) 6. Créer des espaces spécifiques à chaque public (tranche d'âge / familles...)
Un besoin fortement exprimé d'innover les modes de financements	1. Initier des espaces ou créer des outils de coordination entre financeurs 2. Travailler sur les enjeux de l'emploi associatif : mutualiser les moyens, les animateurs des maisons de l'enfance et de la mairie. La professionnalisation et la revalorisation des métiers d'animation : comment faire de sorte que les métiers peuvent être mieux valorisés. 3. Donner de la lisibilité financière aux structures accompagnées (conventions pluriannuelles) 4. Mieux répartir les crédits liés à des dispositifs spécifiques comme Quartiers d'été pour financer les actions sur l'année pleine 5. Mieux répartir les financements entre différents projets

Enjeux	Actions
Une forte attente pour améliorer la coordination et le pilotage	1. Organiser une coordination jeunesse opérationnelle et organisationnelle par quartier, ciblée sur des sujets précis, articulée avec une coordination de partage d'informations à l'échelle de la ville 2. Créer des outils favorisant la lisibilité et la visibilité de l'existant (à la fois en termes de dispositifs d'aide existants et des actions portées par les acteurs de terrain). a. Formaliser un répertoire des référents des structures/dispositifs/thématiques b. Créer un agenda commun numérique pour tous les acteurs, toute l'année, et le partager avec les établissements scolaires c. Faciliter les rencontres, investir des lieux / espaces publics, ouvrir les établissements scolaires aux associations d. Décliner le forum des associations (ouvert aux établissements offrant des services pour les enfants et les jeunes) dans les quartiers 3. Mieux définir le rôle de l'agglomération en tant que coordinatrice des actions de la jeunesse 4. Favoriser l'intégration des enjeux transversaux (discrimination, égalité femmes-hommes,...) en redéfinissant les indicateurs de suivi pour assurer une meilleure prise en compte (obligatoire et attente forte de l'Etat)
Meilleure communication aux habitants de l'offre existante	1. S'appuyer sur des relais pour faire connaître l'offre pour les enfants et les jeunes, notamment en matière culturelle (relais des associations sportives, des établissements scolaires), prévoir des temps de présentation des action dans les établissements 2. Communiquer dans les lieux fréquentés par les enfants et les jeunes (écoles, collèges, lycées...), indiquer où trouver les infos
Les inégalités entre quartiers	1. Plus de coordination et de rencontres entre acteurs à l'échelle de l'agglomération 2. Renforcer les actions de proximité dans une approche pluridisciplinaire 3. Mettre en place une mini-bus pour favoriser la mobilité 4. Revoir le périmètre QVA pour qu'il corresponde aux besoins 5. Poursuivre le déploiement sur les QVA du PIC Invisibles expérimenté en QPV

Enjeux	Actions
L'engagement des jeunes	1. Faire un espace jeunes (à créer) un lieu de repérage des besoins des jeunes 2. Impliquer les jeunes dans la rédaction de l'appel à projet 3. Outiller les jeunes pour qu'ils construisent leur propre offre (ateliers, bourses aux idées, communication sur l'offre d'accompagnement, espaces d'échanges numériques autonomes, sans regard d'adultes) 4. S'appuyer sur le fablab comme outil d'accompagnement des projets citoyens des jeunes et de leur réalisation 5. Faire évoluer les modèles de gouvernance pour intégrer les jeunes, notamment dans les centres sociaux 6. Accélérer les réponses aux demandes des jeunes, leur expliquer pourquoi certains projets ne sont pas retenus 7. Inclure les jeunes dans la construction de quartiers d'été 8. S'appropriier les lieux toute l'année, pas seulement l'été 9. Soutenir un festival créé par les jeunes, dans le cadre d'un budget participatif